



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/84/2
30 novembre 2019

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-quatrième réunion
Montréal, 16 – 20 décembre 2019

ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

Introduction

1. Le présent document décrit les activités menées par le Secrétariat depuis la 83^e réunion du Comité exécutif.

Avis concernant les décisions de la 83^e réunion du Comité exécutif

2. Le rapport de la 83^e réunion¹ a été communiqué à tous les membres du Comité exécutif, aux autres participants de cette réunion et à Mme Inger Andersen, directrice exécutive du PNUE, et a été affiché sur le site Web du Fonds multilatéral. Les décisions de la 83^e réunion relatives aux approbations de projets, aux prolongations de projets, aux retards dans la présentation de tranches de plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) et aux rapports en attente sur les données des programmes de pays ont été communiquées à 102 pays visés par l'Article 5, et aux agences bilatérales et d'exécution concernées. Des lettres ont également été envoyées à deux pays non visés par l'Article 5 concernant leur contribution au Fonds. Un document post-réunion résumant les décisions adoptées a été préparé et publié sur le site Web du Fonds multilatéral.

Mesures prises après la 83^e réunion

3. Le Chef du Secrétariat a fait parvenir une lettre à chacun des gouvernements des pays donateurs² qui se sont engagés à soutenir le démarrage rapide de la mise en œuvre du processus de réduction progressive des HFC, dans laquelle sont expliquées les questions liées à l'Amendement de Kigali qui ont

¹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/83/48

² Australie, Canada, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Suède, Suisse, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et les États-Unis d'Amérique.

été examinées pendant la 83^e réunion. Il a demandé leur accord pour transférer les soldes des contributions supplémentaires aux comptes réguliers du Fonds multilatéral.

4. En réponse à la décision 81/16(b),³ le Secrétariat a continué d'extraire des informations pertinentes des rapports finaux des projets de démonstration achevés pour les solutions de remplacement des HCFC à faible potentiel de réchauffement de la planète (PRG) et des études de faisabilité pour le rafraîchissement urbain présentés au Comité exécutif. Les renseignements ont été partagés avec les agences bilatérales et d'exécution pertinentes pour vérifier notamment la cohérence des informations contenues. Le texte final a été édité et converti en fiches factuelles qui ont été publiées sur le site Web du Secrétariat.

Préparation de la 84^e réunion du Comité exécutif

5. Des dispositions logistiques ont été prises pour la 84^e réunion, qui se tiendra à Montréal du 16 au 20 décembre 2019.⁴ Le Secrétariat a préparé les documents de la 84^e réunion⁵ dont la liste est présentée dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/84/Inf.1. Le Secrétariat a également préparé six documents pour la réunion du Sous-groupe sur le secteur de la production, qui se tiendra en marge de la 84^e réunion. Le Secrétariat a examiné et mis à jour les bases de données, les documents de résumé et les directives opérationnelles.⁶

6. Un site a été créé au sein du site Web public du Fonds multilatéral et contient les documents de la 84^e réunion en arabe, chinois, anglais, français et espagnol, ainsi que des informations de logistique pour la réunion.

Réunions suivies et missions entreprises

Missions du Chef du Secrétariat

Bangkok (Thaïlande), du 28 juin au 5 juillet 2019.

7. Le Chef du Secrétariat, l'administrateur principal et gestionnaire du Fonds, ainsi que quatre administrateurs principaux de gestion de programme ont participé à la 41^e réunion du Groupe de travail à composition non limitée. Le Chef du Secrétariat et deux administrateurs principaux de gestion de programme ont aussi participé à la 62^e réunion du Comité d'application et ont fait une présentation au nom du Secrétariat sur les données des rapports de programmes de pays et les projets, l'état de l'élimination des HCFC et un résumé de l'avancement du Comité exécutif associé à l'Amendement de Kigali. Les questions concernant la non-conformité de plusieurs pays non visés par l'Article 5 avec leur obligation de rapporter

³ Le Comité exécutif a demandé au Secrétariat de partager notamment les résultats des projets de démonstration mis en œuvre jusqu'ici grâce à des éléments de communication distincts, comme des fiches factuelles de projet.

⁴ Des lettres d'invitation ont été envoyées aux membres du Comité exécutif, au Président de l'Exécutif de la trente-huitième réunion des Parties, au Président et Vice-Président du Comité d'application au titre de la Procédure applicable en cas de non-conformité au Protocole de Montréal, à la Directrice exécutive du PNUE, au Secrétaire exécutif du Secrétariat de l'Ozone, aux agences d'exécution, au Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et aux organisations non gouvernementales.

⁵ L'ordre du jour provisoire a été préparé en consultation avec le Président et le Vice-Président du Comité exécutif. L'état des contributions et des décaissements et l'état des contributions supplémentaires ont été préparés conjointement avec le Trésorier du Fonds.

⁶ Inventaire des projets approuvés en date de mai 2019; politiques, procédures, lignes directrices et critères en date de mai 2019; guide pour la présentation des activités de facilitation; guide pour la préparation de la phase I des plans de gestion de l'élimination (PGEH); guide pour la présentation des tranches des PGEH; guide pour la préparation de la phase II des PGEH; guide pour la présentation de la phase II des PGEH; guide pour la présentation des tranches des plans de gestion de l'élimination dans le secteur de la production de HCFC (PGEPH); guide pour la présentation des projets d'investissement autonomes concernant le HFC et guide pour la préparation des projets de renforcement des institutions.

les données de programme du pays ont également été abordées, ainsi qu'un plan d'action pour revenir à la conformité pour plusieurs pays non visés par l'Article 5.

8. Les représentants du Secrétariat ont également participé à l'« Atelier thématique du PNUE sur l'intégration des bonnes pratiques d'entretien dans les systèmes nationaux de qualification, d'éducation technique et professionnelle et de formation pour les techniciens d'entretien en réfrigération et en climatisation ». Ils ont également tenu une réunion avec le groupe de travail du Groupe de l'évaluation technique et économique (GETE) sur les émissions imprévues de CFC-11 et ils ont tenu des réunions bilatérales avec un certain nombre de pays visés par l'Article 5 ainsi que les agences bilatérales et d'exécution sur les enjeux associés à la mise en œuvre des projets et avec les représentants des pays non visés par l'Article 5 pour discuter des contributions au Fonds non acquittées et ont assisté à plusieurs événements parallèles.

Nairobi (Kenya), du 9 au 17 août 2019

9. Sur une invitation de la nouvelle directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Chef du Secrétariat a rendu une de visite courtoisie au siège social du PNUE. Il a rencontré la directrice exécutive, Mme Inger Andersen, et la directrice exécutive adjointe, Mme Joyce Msuya, ainsi que le directeur de la division juridique, le directeur de la division des services internes, le secrétaire du Secrétariat de l'ozone, le chef par intérim d'OzonAction, le trésorier et d'autres employés d'autres divisions. L'objectif de cette mission était d'établir de bonnes relations de travail avec la nouvelle direction du PNUE et sa division des services internes, ainsi que de poursuivre et de renforcer la coopération entre le Fonds, les Secrétariats de l'ozone et la division juridique.

Mexico (Mexique), 5 septembre 2019

10. Le Chef du Secrétariat a rendu une visite informelle aux représentants du gouvernement du Mexique, où il a donné une présentation des réalisations que le Mexique a été en mesure d'accomplir avec le soutien du Fonds multilatéral et il a discuté de l'état des projets qui sont actuellement mis en œuvre ou préparés.

Jinan (Chine), du 14 au 18 septembre 2019

11. Sur une invitation du gouvernement de la Chine, le Chef du Secrétariat a pris part aux célébrations de la Journée internationale de l'ozone et a eu une réunion avec le ministre de l'Écologie et de l'Environnement de la Chine, H.E. Ganjie Li et des discussions bilatérales avec les représentants du ministère de l'Écologie et de l'Environnement et de l'Agence de coopération environnementale internationale (IECO). L'objectif de cette visite était de continuer à fournir de l'aide et du soutien au gouvernement de la Chine en ce qui concerne les différents rapports périodiques, incluant ceux expressément demandés sur la surveillance, l'établissement de rapports, la vérification et l'exécution, ainsi que sur les mesures prises pour remédier à une augmentation inattendue des émissions de CFC-11 dans l'atmosphère et sur les demandes de financement qui seront présentées à la 84^e réunion.

Kiev (Ukraine), du 23 au 27 septembre 2019

12. Le Chef du Secrétariat a assisté à la « Réunion du réseau des administrateurs de l'ozone pour l'Europe et l'Asie centrale » et a fait une déclaration d'ouverture ainsi que trois présentations concernant les décisions récentes du Comité exécutif, des questions associées à la surveillance, à l'établissement de rapport, à la vérification et à l'exécution, ainsi qu'au secteur de l'entretien en réfrigération. Bien qu'il prévoyait avoir une discussion avec un représentant du gouvernement de l'Ukraine sur les contributions

non acquittées, le gouvernement nouvellement constitué n'avait pas encore désigné le représentant qui répondra aux questions concernant le Fonds multilatéral au moment de la réunion.⁷

Rome (Italie), du 31 octobre au 8 novembre 2019

13. Le Chef du Secrétariat, ainsi que quatre administrateurs principaux de gestion de programme, a assisté à la 31^e réunion des parties. Il a également assisté à la 63^e réunion du comité d'application, où il a donné une présentation, et à une réunion du Bureau de la réunion des parties. Les membres du personnel du Secrétariat ont tenu un certain nombre de consultations avec les représentants des pays visés par l'Article 5, les agences bilatérales et d'exécution et ont rencontré la directrice exécutive du PNUE. Ils ont également soutenu le travail de groupes de contact pertinents et ont assisté à plusieurs événements parallèles.

Missions d'autres membres du personnel

New York (États-Unis d'Amérique), 21 mai 2019

14. Un administrateur principal de gestion de programme a pris part à l'atelier « Vers une mise en œuvre efficace de l'Amendement de Kigali », organisé par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). L'atelier rassemblait des représentants de l'unité nationale de l'ozone (UNO) de certains pays visés par l'Article 5, des coordonnateurs de projet des bureaux du PNUD de plusieurs pays ainsi que des experts et personnes-ressources. Le Secrétariat a donné une présentation sur l'avancement des politiques et des développements de projets au sein du Fonds multilatéral en ce qui concerne la réduction du HFC.

Koror (Palaos), du 11 au 17 août 2019

15. Une administratrice principale de gestion de programme a assisté à la « Réunion du réseau des administrateurs nationaux de l'ozone des pays insulaires du Pacifique sur la conformité au Protocole de Montréal post-Kigali » et à l'« Atelier de jumelage pour les administrateurs de l'ozone et les agents des douanes des pays insulaires du Pacifique sur le renforcement de la surveillance et des mécanismes d'exécution touchant au contrôle commercial des substances appauvrissant la couche d'ozone et le HFC », organisés par le bureau régional du Programme d'aide à la conformité (PAC) du PNUE pour l'Asie et le Pacifique. Elle a donné une présentation sur les décisions du Comité exécutif et au sujet de la surveillance, de la préparation de rapports, de la vérification et de l'exécution. Elle a également tenu un certain nombre de réunions bilatérales avec les UNO de la région sur la mise en œuvre de leurs PGEH respectifs et avec un possible partenaire d'agence bilatérale.

Beyrouth (Liban), du 14 au 19 septembre 2019

16. Un administrateur principal de gestion de programme a assisté à l'inauguration du centre de formation d'entretien en réfrigération et climatisation et a participé à la « Réunion régionale pour les administrateurs de l'ozone du Proche-Orient », organisée par le PAC du PNUE. Il a également effectué des visites sur le terrain auprès de plusieurs entreprises qui ont été soutenues par le Fonds multilatéral pour la conversion du HCFC. Il a également tenu un certain nombre de réunions avec les administrateurs des UNO des pays du Proche-Orient afin de discuter de la mise en œuvre de leurs PGEH respectifs.

Réunion de coordination interagences

17. Le Secrétariat a organisé une réunion de coordination interagences à Montréal du 9 au 11 octobre 2019. Les participants comptaient notamment des membres du personnel du Secrétariat, le Trésorier, des

⁷ Cette question est présentée dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/84/3.

représentants des agences bilatérales du Canada, de l'Allemagne et du Japon, ainsi que des représentants des agences d'exécution.

18. La réunion de coordination a permis au Secrétariat et aux agences de discuter de plusieurs sujets concernant les préparatifs pour la 84^e réunion, notamment la structure d'ébauche révisée pour le rapport des données de programme de pays intégrant la consommation de HFC, en accord avec l'Amendement de Kigali; l'état des évaluations dans le cadre des fonctions de surveillance et d'évaluation; l'intégralité de tous les documents présentés à la réunion (p. ex., plans d'activités, tranches des PGEH en cours, demandes de renouvellement des projets de renforcement institutionnel, rapports périodiques, rapports pour les projets avec des exigences de rapport précises et rapports d'achèvement de projet); les principaux problèmes pour le nombre de retards de présentation de tranche; l'ébauche du rapport sur les systèmes de mesures incitatives adressées aux utilisateurs finaux financées dans le cadre des PGEH; l'ébauche d'analyse sur les implications des activités de mise en œuvre parallèles ou intégrées pour l'élimination des HCFC et la réduction du HFC; l'aperçu des programmes actuels de suivi, d'établissement de rapports, de vérification et d'octroi de permis et de quotas exécutoires en place; la parité hommes-femmes; et l'examen du financement des projets de renforcement institutionnel.

Dotation en personnel et recrutement

19. Outre un processus de recrutement concurrentiel qui respecte les critères d'évaluation des Nations Unies, le poste d'adjoint à la gestion de programme (BL 1307) (G-5) et le poste d'administrateur de gestion de programme (BL 1114) (P-4) ont été pourvus. Les deux postes vacants ont été publiés sur le Portail des carrières des Nations Unies et le processus de sélection a été achevé avec la sélection de Mme Dominika Anna Suwik (G-5) et de Mme Mirian Vega (P-4).

20. L'état des postes vacants est :

- (a) BL 1102 – Chef adjoint (D-1). Le poste vacant a été publié sur le Portail des carrières des Nations Unies et le processus de sélection est en cours;
- (b) BL 1108 – Administrateur de gestion de l'information (P-4). Le poste vacant a été publié sur le Portail des carrières des Nations Unies et le processus de sélection est en cours. Un membre du personnel à court terme a été recruté temporairement pour remplir les fonctions du poste;
- (c) BL 1305 et BL 1313 – Deux adjoints à la gestion de programme (G-5). Ces postes vacants sont le résultat de la promotion de deux membres du personnel à partir du 1^{er} mai 2019. Bien que le processus de recrutement ait été amorcé, un membre du personnel à court terme a été recruté temporairement pour remplir les fonctions de l'un des postes.

21. Le recrutement et les ententes contractuelles avec trois consultants pour le programme de surveillance et d'évaluation du travail, deux consultants pour l'équipe de révision de projet et trois entrepreneurs individuels afin de fournir une aide temporaire ont été conclus. Les ententes contractuelles pour les interprètes, les traducteurs et les rédacteurs de rapports pour la 84^e réunion ont été coordonnées avec le PNUE et le Bureau des Nations Unies de Nairobi.

22. À la 83^e réunion, le Chef du Secrétariat a demandé au Comité s'il pouvait présenter des demandes au service de gestion des ressources humaines de Nairobi afin de reclasser formellement trois postes, dont le résultat serait reflété dans le budget du Secrétariat qui sera présenté à la 84^e réunion. Subséquentement, pour permettre au Comité exécutif d'obtenir un aperçu plus clair des ressources disponibles et des besoins à venir du Secrétariat et pour évaluer l'implication financière des propositions en matière de dotation de personnel, le Comité a demandé au Secrétariat d'inclure, dans son rapport sur les activités du Secrétariat présenté à la 84^e réunion, un organigramme montrant la structure du personnel du Secrétariat ainsi que les

rôles et responsabilités attribués à chaque poste (décision 83/1(b)). Pour faciliter un échange global, cette question sera présentée au point 4(e) à l'ordre du jour.⁸

Perfectionnement et formation du personnel

23. Tous les membres du personnel ont également suivi un certain nombre de sessions obligatoires de formation en ligne des Nations Unies.

24. Le Dialogue en cascade des Nations Unies, un programme de formation obligatoire organisé par le Bureau de la déontologie des Nations Unies, a été réalisé au sujet de la prévention des conflits d'intérêts.

25. Le Secrétariat a tenu une formation en face à face sur l'Umoja-extension 2, menée par les membres du personnel du siège social du PNUE, le 8 octobre 2019. Cinq membres du personnel du Secrétariat ont assisté à cette formation.

26. Deux membres du personnel ont assisté à une formation de l'académie d'entreprises conçue pour les agents administratifs et de gestion de fonds, donnée à Nairobi, au Kenya, du 4 au 8 novembre 2019. L'administrateur principal et gestionnaire du Fonds a profité de l'occasion pour rencontrer d'importants membres du personnel du PNUE et a répondu à plusieurs questions administratives et touchant à la gestion du personnel.

Questions administratives

27. Le Secrétariat a achevé le processus de révision du bail des locaux du Secrétariat, qui prendra fin en décembre 2019. Pendant le processus, le Secrétariat a maintenu des consultations fermées avec le gouvernement du Canada, le siège des Nations Unies à New York et les membres clés du personnel d'approvisionnement du PNUE. La décision a été prise de renouveler le bail des lieux actuels. Le Secrétariat du Fonds maintient sa plus profonde reconnaissance envers le gouvernement du Canada pour son hospitalité remarquable et son aide soutenue qui lui ont été accordées depuis son établissement en 1991.

28. En accord avec les règles et règlements sur les questions d'approvisionnement, un exercice d'approvisionnement a été réalisé sur la location d'équipement de technologies de l'information pour la 84^e réunion. Les ententes contractuelles ont été achevées afin de tenir la 84^e réunion dans les locaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Coopération avec les Accords multilatéraux sur l'environnement et d'autres organisations

29. Conformément à la décision 79/1(b), le Secrétariat a joint un aperçu complet de l'état de la totalité des discussions avec les accords multilatéraux sur l'environnement et d'autres organisations pertinentes à l'annexe I du présent document.

Fonds pour l'environnement mondial (FEM)

30. Le Secrétariat du FEM a demandé au Secrétariat d'examiner une soumission du gouvernement de l'Inde pour le projet « Sur l'efficacité énergétique (EE) pour les climatiseurs dans les bâtiments en Inde » en ce qui concerne un chevauchement possible avec les activités ou les résultats du PGEH de l'Inde qui est mis en œuvre avec l'aide du Fonds multilatéral. Le Secrétariat a entrepris cet examen et a présenté ses observations au FEM.

Accords environnementaux multilatéraux

Secrétariat de l'ozone

⁸ UNEP/OzL.Pro/ExCom/84/8

31. En accord avec la décision 83/60(b) du 5 juin 2019, le Secrétariat du Fonds a présenté au Secrétariat de l'ozone un document contenant l'aperçu des programmes actuels de suivi, d'établissement de rapports, de vérification et d'octroi de permis et de quotas exécutoires⁹, de manière à ce qu'il puisse être annexé au document sur l'aperçu des procédures dans le cadre du Fonds multilatéral grâce auquel les Parties examinent la conformité avec les modalités des accords et s'assurent de sa continuité en vertu du Fonds (note du Secrétariat du Fonds multilatéral), et qu'il soit accessible aux parties à la 41^e réunion du groupe de travail à composition non limitée, en accord avec la décision 82/86(b)¹⁰.

Institutions des Nations Unies

PNUE

32. La directrice exécutive du PNUE, Mme Inger Andersen, et le président par intérim du personnel du PNUE, M. Rafael Peralta, ont visité le Secrétariat le 19 novembre 2019 et ont rencontré tous les membres du personnel. Ils ont exprimé leur reconnaissance pour le travail du Secrétariat et ont encouragé un niveau amélioré d'échange de l'information entre le siège social du PNUE et le Secrétariat.

OzonAction du PNUE

33. Un administrateur principal de gestion de programme a participé à distance, le 8 octobre 2019, à la « Réunion du réseau thématique des Caraïbes », tenue à Paramaribo, au Suriname (du 6 au 9 octobre 2019), organisée par le PAC du PNUE, en offrant une présentation par le biais de Skype sur les décisions prises par le Comité exécutif à la 83^e réunion ainsi que sur les aspects associés à la surveillance, à l'établissement de rapports, à la vérification et à l'exécution.

Secrétariat de l'ozone

34. En accord avec la décision 83/60(b) du 5 juin 2019, le Secrétariat du Fonds a présenté au Secrétariat de l'ozone un document contenant l'aperçu des programmes actuels de suivi, d'établissement de rapports, de vérification et d'octroi de permis et de quotas exécutoires¹¹, de manière à ce qu'il puisse être annexé au document sur l'aperçu des procédures dans le cadre du Fonds multilatéral grâce auquel les Parties examinent la conformité avec les modalités des accords et s'assurent de sa continuité en vertu du Fonds (note du Secrétariat du Fonds multilatéral), et qu'il soit accessible aux parties à la 41^e réunion du groupe de travail à composition non limitée, en accord avec la décision 82/86(b)¹².

L'initiative pour une ONU durable

35. Le Secrétariat a été invité à donner une présentation à la 31^e réunion du groupe chargé des questions spécifiques des Nations Unies sur la gestion de la durabilité environnementale, tenue dans les locaux de l'OACI, à Montréal le 11 octobre 2019. Le groupe chargé des questions spécifiques a déterminé une approche harmonisée dans l'ensemble de l'ONU pour mesurer les émissions de gaz à effet de serre de toutes les agences, de tous les fonds et programmes de l'ONU ainsi que des plans et des efforts partagés de réduction progressive des émissions. Le Secrétariat a présenté la manière dont les bureaux de l'ONU peuvent collaborer avec les activités entreprises par les agences sur les projets de mise en œuvre selon des échelles nationales, régionales et mondiales qui encouragent l'adoption de technologies respectueuses de l'ozone et sans HFC. Avant la réunion, un représentant de l'initiative pour une ONU durable (SUN), un bureau qui gère et soutient le groupe chargé des questions spécifiques sur la gestion de la durabilité environnementale, a visité les locaux du Secrétariat et a présenté le travail de ce bureau aux membres du

⁹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/83/38.

¹⁰ <http://conf.montreal-protocol.org/meeting/oweg/oweg-41/presession/Backgrounddocumentsothers/OEWG-41-backgroundnote-MLFS-verification-monitoring.docx>.

¹¹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/83/38.

¹² <http://conf.montreal-protocol.org/meeting/oweg/oweg-41/presession/Backgrounddocumentsothers/OEWG-41-backgroundnote-MLFS-verification-monitoring.docx>.

personnel, ce qui a engendré un échange de points de vue et d'idées sur la manière dont le Fonds peut contribuer à l'atteinte des objectifs liés aux opérations respectueuses de l'environnement des bureaux de l'ONU.

Autres organisations

Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN)

36. Suivant la décision, à la 82^e réunion, du Comité exécutif qui a convenu de soutenir la collaboration proposée entre le Secrétariat du Fonds et le MOPAN dans l'évaluation du Fonds multilatéral et à la première réunion pour l'évaluation qui a été accueillie par le MOPAN dans ses locaux de Paris en février 2019, les représentants du Secrétariat du MOPAN et du fournisseur de service qui réalise l'évaluation ont visité le Secrétariat du 15 au 17 juillet 2019. Le Chef du Secrétariat a donné une présentation sur le Fonds multilatéral, y compris sa gouvernance, son modèle d'affaires et ses réalisations. Les représentants du MOPAN ont eu l'occasion de poser un certain nombre de questions, qui ont également été abordées en détail lors des entrevues bilatérales réalisées avec les membres du personnel du Secrétariat. Le Secrétariat a également été informé des réunions que les évaluateurs avaient organisées avec les quatre agences d'exécution du Fonds. Le Secrétariat a fourni les coordonnées des membres du Comité exécutif, dont certains seront également contactés afin de fournir leur point de vue sur l'exercice d'évaluation.

37. Il a été convenu que le MOPAN offrirait au Secrétariat la possibilité de réviser l'ébauche du rapport d'évaluation avant sa présentation aux gouvernements membres.

Fonds vert pour le climat

38. Un représentant du Fonds vert pour le climat a visité le Secrétariat le 26 août 2019 et a tenu un certain nombre de réunions avec les membres du personnel du Secrétariat, ce qui a offert une occasion d'échange d'informations sur la manière dont les deux fonds fonctionnent et des possibilités de collaboration future.

39. Le Chef du Secrétariat et un administrateur principal de gestion de programme ont eu un échange d'informations sur des questions liées à l'efficacité énergétique avec un représentant du Fonds vert pour le climat en marge de la 31^e réunion des parties.

Programme de l'efficacité du refroidissement de Kigali (K-CEP)

40. Sur une demande du Programme de l'efficacité du refroidissement de Kigali (K-CEP), le Secrétariat a fourni une rétroaction à ITAD Ltd, une organisation qui a été chargée de contribuer à élaborer une meilleure compréhension du rôle du K-CEP dans la promotion de l'efficacité énergétique dans le secteur du refroidissement.

Annexe I

**AVIS ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE SECRÉTARIAT DU FONDS
MULTILATÉRAL À DES ORGANISMES NE RELEVANT PAS DU PROTOCOLE DE
MONTREAL**

Conseils donnés/discussions tenues/interactions par le Secrétariat	Réunion
Fonds pour l'adaptation	
Explications des politiques du Fonds multilatéral concernant les intérêts créditeurs. Les renseignements fournis par le Secrétariat se trouvent dans le document AFB/EFC.18/10 de la 18 ^e réunion du Comité de l'éthique et des finances au https://www.adaptation-fund.org/wp-content/uploads/2016/03/AFB-EFC-18.10-Investment-income-doc.pdf .	76
Forum arabe pour l'environnement et le développement	
Un article sur l'expérience du Fonds multilatéral dans la région arabe pour le rapport 2018 du Forum arabe pour l'environnement et le développement.	81
Center for Climate and Energy Solutions (Centre de solutions climatiques et énergétiques) (anciennement Pew Center on Climate Change [Centre Pew sur les changements climatiques])	
Les documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/37/59 et PNUE/OzL.Pro/ExCom/38/54 et add.1; texte des décisions 37/62 et 38/63; lignes directrices sur le financement de la technologie se trouvant hors du domaine public (annexe XIV du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/70/rev.1); observations sur les frais de licence et redevances de transfert technologique pour différents types de projet (dioxyde de carbone liquide, inhalateurs à doseur, gonflage du tabac, HFC-32 pour le secteur de la réfrigération, CO2 supercritique, secteur de la production de HCFC).	75
Coalition pour le climat et l'air pur visant à réduire les polluants climatiques de courte durée de vie (CCAC)	
Consultations informelles avec le Secrétariat de la CCAC sur une nouvelle initiative concernant le refroidissement efficace qui a été provisoirement approuvée par le groupe de travail de la CCAC afin de contribuer à bâtir une direction de haut niveau et à faciliter la collaboration parmi les parties prenantes avec une vision pour encourager l'efficacité énergétique améliorée dans le secteur du refroidissement, tandis que les pays mettent en œuvre la réduction des frigorigènes à base de HFC dans le cadre du Protocole de Montréal.	83
Aperçu des projets de démonstration approuvés sur les HCFC et options pour un nombre de projets supplémentaires afin de démontrer des technologies de remplacement des HCFC respectueuses du climat et écoénergétiques (PNUE/OzL.Pro/ExCom/72/40). Informations sur les sondages financés par le Fonds multilatéral sur les solutions de remplacement des SAO; perspectives éventuelles de la CCAC dans les pays à économie en transition; enseignements tirés par le Fonds multilatéral susceptibles d'être appliqués au processus d'examen technique et au cycle de financement des projets de la CCAC.	75
Document 72/40, Aperçu des projets de démonstration approuvés sur les HCFC et options pour un nombre de projets supplémentaires afin de démontrer des technologies de remplacement des HCFC respectueuses du climat et écoénergétiques (décision 71/51[a]), qui récapitule les résultats des projets de démonstration sur les HCFC approuvés jusqu'ici par le Fonds multilatéral.	74
Centre et Réseau des technologies climatiques	
Présentation sur le renforcement des capacités dans le contexte du Fonds multilatéral en tant que matériel de référence pour la sixième réunion du Conseil consultatif. Information générale sur le Fonds multilatéral et documents d'information.	75
Union européenne/Parlement européen	

Conseils donnés/discussions tenues/interactions par le Secrétariat	Réunion
Lors de la 25 ^e Réunion des Parties, le Chef du Secrétariat a reçu une requête du Parlement européen pour avoir une discussion bilatérale sur les questions reliées au Fonds multilatéral, incluant les ressources nécessaires pour le réapprovisionnement du Fonds multilatéral et des propositions de contributions supplémentaires pour financer des avantages pour le climat. En conséquence, le Chef du Secrétariat a remis aux deux représentants du Parlement européen une brève note expliquant le fonctionnement du Fonds multilatéral.	71
Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement	
Des renseignements sur les réussites du Fonds multilatéral et un résumé des projets approuvés mis en œuvre par l'Allemagne à titre d'agence bilatérale.	77
Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	
Examen d'un projet : Efficacité énergétique (EE) pour les climatiseurs dans les bâtiments en Inde	84
Examen d'un projet : Accélérer l'adoption du confort thermique durable : la transition vers des villes écoénergétiques et résistantes aux changements climatiques en Inde	82
Examen de quatre projets : Achèvement de l'élimination de la consommation de HCFC en appuyant des technologies à faible PRG en Biélorussie, projet ID 6046 du FEM; Élimination des HCFC au Kazakhstan par la promotion de technologies à rendement énergétique élevé, à faible PRG et sans SAO, projet ID 6090 du FEM; Achèvement de l'élimination des HCFC au Tadjikistan par la promotion de technologies à rendement énergétique élevé, à faible PRG et sans SAO, projet ID 6030 du FEM; Achèvement de l'élimination des HCFC en Ouzbékistan par la promotion de technologies à rendement énergétique élevé, à faible PRG et sans SAO, projet ID 6003 du FEM.	80
Examen du projet sur l'adoption de solutions de remplacement des SAO dans l'agriculture et le secteur post-récolte au Kazakhstan (projet ID 9184 du FEM).	76
Observations concernant une proposition de projet sur le bromure de méthyle au Kazakhstan (financement du FEM); Idées sur l'utilisation des fonds en vertu du FEM-6 pour l'élimination des SAO dans les pays à économie de transition non visés par l'Article 5. Information sur les discussions menées lors de récentes réunions du Protocole de Montréal au sujet de propositions de modification du Protocole.	75
Examen d'un projet (Introduction de solutions de remplacement des SAO dans l'agriculture et le secteur post-récolte au Kazakhstan) à partir des politiques et lignes directrices du Fonds multilatéral.	72
Le Secrétariat du Fonds a reçu une invitation pour assister à la 45 ^e réunion du conseil du FEM, du 5 au 7 novembre 2013. Dans une autre lettre d'invitation adressée au nouveau Chef du Secrétariat, la PDG et le Président du FEM ont souhaité renouveler la coopération antérieure pour aider les parties à atteindre leurs obligations aux termes du Protocole de Montréal ainsi que les liens historiques. En réponse, le Chef du Secrétariat a informé la PDG que le Secrétariat du Fonds ne serait pas en mesure d'assister à la réunion du conseil à cause des préparatifs de la 71 ^e réunion; toutefois, il lui a indiqué qu'il se réjouissait de la rencontrer, avec l'intention de renforcer les relations avec le Secrétariat du FEM.	71
Le Secrétariat a participé à la réunion du Groupe consultatif technique sur les produits chimiques et les déchets du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) afin d'échanger autour du projet de stratégie portant sur les produits chimiques et les déchets pour orienter la sixième opération de reconstitution des ressources du FEM (FEM-6). Le projet de stratégie couvre les activités relatives au Protocole de Montréal gérées par le FEM.	69
Depuis la 67 ^e réunion, des échanges ont eu lieu avec la Directrice générale du FEM sur des questions liées à la coopération entre les deux mécanismes de financement. La possibilité d'émettre une publication conjointe du Fonds multilatéral et du FEM a été envisagée et celle-ci porterait sur la mise en œuvre du Protocole de Montréal au cours des 25 dernières années.	68

Conseils donnés/discussions tenues/interactions par le Secrétariat	Réunion
Gouvernement de la France	
Visite de courtoisie au ministère de l'Économie et des Finances de la France. Les questions ayant fait l'objet de discussions incluaient notamment la coopération bilatérale du gouvernement de la France et la reconstitution du Fonds pour la période triennale 2021-2023.	83
Renseignements sur les modalités de contributions supplémentaires au Fonds multilatéral.	77
Fonds vert pour le climat	
Un représentant du Fonds vert pour le climat a visité le Secrétariat et a tenu un certain nombre de réunions avec les membres du personnel du Secrétariat, ce qui a offert une occasion d'échange d'informations sur la manière dont les deux fonds fonctionnent et des possibilités de collaboration future.	84
Discussions informelles entre le Chef du Secrétariat et le Secrétaire exécutif adjoint du Fonds vert pour le climat sur des questions d'intérêt pour les deux fonds, en marge de la quatrième séance de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement.	83
Les documents de la réunion liés aux modalités pour l'établissement de rapports sur les frais administratifs des agences d'exécution, y compris les documents suivants : UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/67, UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/52, UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/59, UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/48 et UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/43	81
Conférence téléphonique visant à fournir l'information sur les pratiques du Fonds multilatéral en ce qui a trait aux prêts à des conditions de faveur et aux surcoûts.	80
Lien fourni vers des documents relatifs au Groupe de l'évaluation technique et économique, au Groupe d'évaluation scientifique, et au Groupe de l'évaluation des effets sur l'environnement sur le site Web du Secrétariat pour l'ozone, ainsi qu'une présentation à l'Agent des communications du Secrétariat pour l'ozone; Des documents ont été fournis, y compris, entre autres choses : le manuel du Comité exécutif; la politique, les procédures, les lignes directrices et les critères du Fonds multilatéral; la présentation intitulée « The Multilateral Funds : Governance, Business Model, Accomplishments, Challenges »; des exemples de documents de préséance pour la planification organisationnelle, de propositions de projets; des rapports de suivi et d'évaluation de programmes de travail et d'achèvement des travaux; des modèles de plans d'activités; des lignes directrices sur les rapports périodiques; des rapports sur les deux évaluations sur le renforcement institutionnel; et le programme de travail de suivi et d'évaluation.	77
L'expérience du Secrétariat du Fonds concernant la mise en place de mécanismes juridiques avec les entités d'exécution et d'un système d'établissement de rapports périodiques pour le Fonds multilatéral.	76
Information sur les indicateurs de rendement mis au point par le Fonds multilatéral; Information sur les discussions menées lors de récentes réunions du Protocole de Montréal au sujet de propositions de modification du Protocole; Informations sur le cadre de suivi et de comptabilisation du Fonds multilatéral, y compris le chapitre XI des politiques, procédures, lignes directrices et critères du Fonds multilatéral (suivi et évaluation); Présentation sur le renforcement des capacités dans le contexte du Fonds multilatéral.	75
Présentation sur le Fonds multilatéral et un échantillon des principaux documents comprenant les activités du Secrétariat, l'état du Fonds, les plans généraux d'activités, un échantillon de propositions de projets et des documents d'orientation. Autres détails et discussions sur le Fonds multilatéral.	74
Aperçu des objectifs et du fonctionnement du Fonds multilatéral, comprenant son processus d'examen de projet, l'élaboration de politiques, les procédures de réunions et la mise en œuvre des décisions du Comité exécutif.	72

Conseils donnés/discussions tenues/interactions par le Secrétariat	Réunion
Le Secrétariat intérimaire du Fonds vert pour le climat a écrit au Fonds multilatéral le 24 septembre 2013, pour l'inviter à assister à la 5 ^e réunion du Conseil du Fonds vert pour le climat, à titre d'observateur, bien que la lettre mentionnait que le statut d'observateur du Fonds multilatéral n'avait pas encore été approuvé. Le Secrétariat du Fonds n'a pu assister à la réunion du Conseil qui s'est tenue du 8 au 10 octobre, en raison des préparatifs pour la 71 ^e réunion. Une autre lettre, datée du 21 octobre 2013, informait le Secrétariat du fait que la réunion suivante du Conseil se tiendrait en Indonésie du 19 au 21 février 2014 et que le statut d'observateur du Fonds multilatéral avait été approuvé par un amendement à la décision B.04/15 et elle demandait aussi que le Secrétariat du Fonds nomme une personne-ressource.	71
École de management de Grenoble	
Information sur les politiques et les procédures du Fonds multilatéral et sur le processus d'approbation de projets pour une étude sur les courbes d'apprentissage des technologies.	80
Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)	
Information sur les pratiques concernant le soutien financier procuré aux participants et délégués pour assister aux réunions.	75
Agence internationale de l'énergie (AIE)	
Le Secrétariat et le secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone ont rencontré un représentant de l'AIE. Le Secrétariat a expliqué le travail sur l'efficacité énergétique dans le contexte de l'Amendement de Kigali. Le représentant de l'AIE a indiqué que son organisation avait entrepris une compilation de politiques et de normes sur l'efficacité énergétique dans différents pays et l'a rendue accessible au Secrétariat. Le représentant a également partagé un rapport sur le refroidissement préparé par l'AIE.	83
Corps commun d'inspection des Nations Unies	
Un résumé actualisé des renseignements sur l'aide technique et le financement offerts aux Petits États insulaires en développement (PEID) par le Fonds multilatéral, qui avait été préalablement fourni en février 2015. Des précisions supplémentaires ont été données le 20 octobre et le 7 novembre 2016.	77
Observations sur la version préliminaire du document « Examen des activités et des ressources consacrées à la question des changements climatiques au sein des organisations du système onusien. » Informations fondamentales comprenant un résumé de l'aide technique et du financement offerts aux Petits États insulaires en développement (PEID) par le Fonds multilatéral, et des renseignements détaillés sur des projets du Fonds multilatéral approuvés pour chaque pays.	74
Le Secrétariat a rempli le questionnaire sur l'examen des activités et des ressources consacrées à la lutte contre les changements climatiques.	73
Observations et corrections factuelles sur les informations concernant le Fonds multilatéral dans le rapport « Examen de la gouvernance environnementale dans le système des Nations Unies, Rio+20 ».	72
En ce qui concerne l'évaluation/examen de 2013 intitulé « Examen de la gouvernance environnementale dans le système des Nations Unies, Rio+20 », le Secrétariat a remis au corps commun d'inspection des informations concernant la structure du Fonds multilatéral, les niveaux de financement, le nombre et les caractéristiques des réunions, les participants aux réunions, le processus d'approbation des projets, les dépenses d'appui, les niveaux du personnel du Secrétariat, l'historique des approbations de 2006-2013, les modalités de mise en œuvre, la conformité, le cadre de gouvernance, la planification stratégique, les synergies et la coordination avec d'autres AME, les évaluations scientifiques, la préconisation et la portée, l'administration, la répartition hommes-femmes et l'équilibre géographique du Comité exécutif et du Secrétariat.	70
Programme de l'efficacité du refroidissement de Kigali (K-CEP)	

Conseils donnés/discussions tenues/interactions par le Secrétariat	Réunion
<p>Sur une demande afin de fournir une rétroaction à ITAD Ltd, une organisation qui a été chargée de contribuer à élaborer une meilleure compréhension du rôle du K-CEP dans la promotion de l'efficacité énergétique dans le secteur du refroidissement, le Secrétariat a eu une conférence téléphonique avec un membre du personnel d'ITAD qui a donné des renseignements quant à l'avis du Secrétariat donné au K-CEP pendant la phase initiale de son établissement et sur sa compréhension des liens entre les activités du K-CEP et celles des projets du Protocole de Montréal, particulièrement en ce qui concerne les projets de réduction progressive du HFC.</p>	84
<p>Échange informel et continu des expériences du Fonds multilatéral.</p>	80
<p>Le directeur et un autre représentant du K-CEP, qui coordonneront le travail de 19 fondations philanthropiques sur des questions relativement à l'efficacité énergétique et au refroidissement en ce qui a trait à la mise en œuvre de l'Amendement de Kigali, ont visité le Secrétariat le 26 janvier 2017 afin de mieux connaître le Fonds multilatéral. Le K-CEP vise à attribuer environ 53 M\$ US à des fondations philanthropiques d'ici la fin de 2017 pour de l'aide ciblée par le truchement de programmes de pays dans un petit nombre de pays, et une aide plus générale à plus de 100 pays afin d'améliorer l'efficacité énergétique.</p> <p>Des documents ont été fournis, entre autres : le manuel du Comité exécutif; une présentation qui résume le fonctionnement du Fonds multilatéral; des lignes directrices pour la présentation des rapports périodiques et des rapports financiers; un guide pour la préparation de propositions de projets; des modèles pour les rapports d'achèvement; et le document PNUE/OzL.Pro/ExCom/74/51 sur l'évaluation du renforcement institutionnel et le document sur la décision associée 74/51.</p>	78
<p>Lawrence Berkeley National Laboratory</p>	
<p>Le Secrétariat a formulé des observations sur le projet de rapport sur les occasions offertes et les risques soulevés par le renforcement de l'efficacité et la transition de réfrigérants dans la climatisation individuelle.</p>	80
<p>Natural Resources Defense Council</p>	
<p>L'indicateur des conséquences sur le climat du Fonds multilatéral incluant l'outil (fichier Excel), le manuel (PDF) et une explication de l'outil (fichier Word).</p>	81
<p>Convention de Minamata sur le mercure</p>	
<p>En juillet 2013, le Secrétariat a reçu une invitation du gouvernement du Japon pour assister à la conférence diplomatique pour l'adoption et la signature de la Convention de Minamata sur le mercure, tenue du 9 au 11 octobre 2013 à Kumamoto et Minamata, au Japon. Toutefois, le Secrétariat n'a pas été en mesure d'y assister.</p>	71
<p>Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN)</p>	
<p>Les représentants du Secrétariat du MOPAN et du fournisseur de service qui réalise l'évaluation ont visité le Secrétariat. Le Chef du Secrétariat a donné une présentation sur le Fonds multilatéral, y compris sa gouvernance, son modèle d'affaires et ses réalisations. Les représentants du MOPAN ont tenu un certain nombre de réunions avec les membres du personnel du Secrétariat. Le Secrétariat a également été informé des réunions que les évaluateurs avaient organisées avec les quatre agences d'exécution du Fonds. Le Secrétariat a fourni les coordonnées des membres du Comité exécutif, dont certains seront contactés afin de fournir leur point de vue sur l'exercice d'évaluation.</p>	84
<p>Le Secrétariat a assisté à une réunion au Secrétariat du MOPAN, où une introduction au Fonds a été donnée. Des discussions ont notamment été tenues sur la portée de l'évaluation pour les parties prenantes impliquées, les principales différences entre le Fonds multilatéral et d'autres organisations évaluées, ce qui entraînera une évaluation sur mesure pour garantir qu'elle soit juste; l'échéancier pour une visite de lancement au Secrétariat du Fonds et l'éventuelle nécessité que l'équipe d'évaluation assiste à une réunion du Comité exécutif.</p>	83

Conseils donnés/discussions tenues/interactions par le Secrétariat	Réunion
Une lettre reçue du Secrétariat du MOPAN indiquant que le comité directeur du MOPAN avait pris la décision d'évaluer le Fonds multilatéral lors de son prochain cycle d'évaluation.	82
L'initiative pour une ONU durable (SUN)	
Le Secrétariat a donné une présentation à la 31^e réunion du groupe chargé des questions spécifiques des Nations Unies sur la gestion de la durabilité environnementale, tenue dans les locaux de l'OACI, à Montréal le 11 octobre 2019. Le Secrétariat a présenté la manière dont les bureaux de l'ONU peuvent collaborer avec les activités entreprises par les agences sur les projets de mise en œuvre selon des échelles nationales, régionales et mondiales qui encouragent l'adoption de technologies respectueuses de l'ozone et sans HFC. Un représentant de l'initiative pour une ONU durable (SUN), un bureau qui gère et soutient le groupe chargé des questions spécifiques sur la gestion de la durabilité environnementale, a visité les locaux du Secrétariat et a présenté le travail de ce bureau aux membres du personnel.	84
Commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies	
Information de base sur le Fonds multilatéral et autres renseignements, y compris les états financiers provisoires du PNUE sur le Fonds multilatéral; rapport sur les contributions et décaissements; rapport périodique; programme de travail sur le suivi et l'évaluation 2015; et lien vers le manuel des politiques et des procédures.	75
Programme des Nations Unies pour l'environnement	
Avec le Secrétariat de l'ozone, le Secrétariat du Fonds multilatéral a fourni à la direction générale des produits chimiques et de la santé, de la division économique du PNUE, des observations sur le rapport GCO-II incluant des informations concernant : l'élimination accélérée des HCFC, l'Amendement de Kigali concernant les HFC, l'augmentation des émissions de CFC-11 selon la publication de Montzka <i>et al.</i> en 2018, la conformité avec les mesures de contrôle du Protocole de Montréal et le rapport des données.	82
Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)	
Observations sur le projet de résumé technique des avantages des actions, des initiatives et des options d'atténuation des émissions des gaz à effet de serre autres que le dioxyde de carbone.	74
Le Secrétariat a reçu une invitation au début octobre 2013 pour assister à la 19 ^e session de la Conférence des Parties à la CCNUCC et à la 9 ^e session de la Conférence des Parties qui tient lieu de Réunion des Parties au Protocole de Kyoto, à Varsovie, Pologne, du 11 au 22 novembre 2013. Le Chef du Secrétariat a informé le Secrétariat de la CCNUCC qu'il n'était pas en mesure d'y assister en raison de la préparation de la 71 ^e réunion. En prenant note que le Secrétariat de la CCNUCC avait été invité à la 25 ^e réunion des Parties, il a suggéré la tenue d'une réunion informelle afin d'exploiter d'éventuelles possibilités de collaboration entre les deux Secrétariats. Le Secrétaire exécutif du Secrétariat de la CCNUCC a répondu que le Coordonnateur du programme d'atténuation, des données et de l'analyse qui participera à la Réunion des Parties, prendra des dispositions pour avoir avec lui une rencontre bilatérale. Les représentants des deux Secrétariats se sont rencontrés et ont discuté officieusement des modes de collaboration future entre les deux Secrétariats, si le besoin s'en présentait.	71
Université de Bristol	
A fourni un résumé des données contenues dans les documents sur le HFC-23 préparé par le Secrétariat sur la consommation totale de HFC-23 rapporté dans des enquêtes sur les solutions de remplacement des SAO effectuées dans 119 pays visés par l'Article 5 et les données qui proviennent des ressources accessibles au public pendant la préparation du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/48.	83
Organisation mondiale du commerce, Division Commerce et environnement	

Conseils donnés/discussions tenues/interactions par le Secrétariat	Réunion
Mise à jour de la matrice AME pour le comité sur le commerce et l'environnement de l'OMC (https://www.wto.org/english/tratop_e/envir_e/envir_matrix_e.htm)	75
